

# Un projet de loi pour sauver les abeilles proposé par les élèves

LA VOIX LE BOCAGE | jeudi 19 avril 2018

479 mots

Dans le cadre du 22e Parlement des enfants, le projet de loi pour la sauvegarde des abeilles proposé par les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école Chateaubriand de [Fervaques](#) a été retenu au niveau départemental.

La classe de CM1-CM2 de l'école Chateaubriand vient de remporter le prix départemental du 22e Parlement des enfants. Avec l'aide de leur enseignante, Virginie Neuville-Lecoq, les élèves ont rédigé une proposition de loi visant à protéger les abeilles afin de préserver la biodiversité.

Le Parlement des enfants

[Lancé](#) en 1994, le Parlement des enfants, organisé par l'Assemblée nationale et le ministère de l'Éducation Nationale, se déroule durant l'année scolaire.

Chaque année, une école primaire de chacune des 577 circonscriptions est sélectionnée pour y participer.

Cette année, pour la circonscription de Lisieux-Falaise, c'est l'école de Fervaques qui a été retenue.

**« Il y a un mois, je suis venu rencontrer les élèves. Ils m'ont posé des questions sur le fonctionnement de l'Assemblée Nationale et le rôle du député. Parallèlement, ils ont rédigé une très bonne proposition de loi. Moi-même, j'ai adhéré au club des abeilles au sein de l'Assemblée nationale »** a expliqué Sébastien Leclerc, député de la circonscription.

Le projet de loi

Dans leur projet, comprenant quatre articles, les élèves rappellent le rôle essentiel de l'abeille dans la pollinisation des plantes et s'inquiètent de sa diminution, voire de sa disparition totale sur certains territoires.

Ils préconisent la mise en place d'un hôtel à insectes dans chaque école, la plantation de fleurs et le parrainage d'une ruche en partenariat avec un apiculteur local.

Conscients des dangers qu'impliquent les produits phytosanitaires, ils soulignent dans le quatrième article : Chaque produit chimique est vérifié par le laboratoire avant la commercialisation, pour observer l'impact à court et moyen terme sur les abeilles.

Label national Apicité

Ce projet de loi est déjà largement mis en application sur la commune nouvelle de Livarot-Pays d'Auge, puisque les élèves des quatre écoles ont mis en place des ruchers en compagnie de l'apiculteur Joël Louet.

**« Nous avons reçu le label national Apicité pour toutes les actions menées en faveur de la protection des abeilles. La Fête des abeilles se déroulera d'ailleurs à [Fervaques](#) les 8 et 9 juin »**, a précisé le maire, Philippe Guillemot.

Visiter l'Assemblée Nationale

Un jury national, composé de députés et de représentants de l'Éducation nationale, sélectionnera quatre propositions de loi parmi celles soumises dans le cadre du 22e Parlement

des enfants.

Les classes participantes feront leur choix par le biais d'Internet.

Les vainqueurs auront alors le plaisir de pouvoir visiter le Palais Bourbon, siège de l'Assemblée Nationale, qui prend en charge les frais de déplacement.